

AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur

Règlement numéro 2023-700 constituant le comité consultatif en environnement (CCE)

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier par intérim de la Municipalité, que lors de la séance ordinaire tenue le 7 mars 2023, le conseil municipal a adopté le « Règlement numéro 2023-700 constituant le comité consultatif en environnement ».

Ce règlement a pour but de constituer un comité consultatif en environnement, d'établir les règles de son fonctionnement et d'encadrer son mandat.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement en s'adressant au bureau municipal du Canton de Shefford situé au 245, chemin Picard, à Shefford, aux heures habituelles de bureau.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Fait à Shefford, ce 9 mars 2023.

Le directeur général et greffier-trésorier par intérim,

(signé)
Pierre Archambault